

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique  
et du Développement Technologique

N° 619 D.G.R.S.D.T/2021

Alger, le 20 OCT. 2021

Mesdames et Messieurs les chefs  
des Etablissements d'Enseignements Supérieurs

Objet : A/S Financement de la formation doctorale pour l'année universitaire 2021-2022.

Dans le cadre du financement des thèses de doctorat pour l'année universitaire 2021-2022, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir instruire vos services compétents afin de nous faire parvenir les dossiers portant les demandes de financement des doctorants inscrits en 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année au plus tard le 30 Novembre 2021 à la DGRSDT.

A cet effet, tout dossier parvenu ultérieurement à ladite date, ne sera pas pris en charge.

Veuillez agréer, Madame; Monsieur mes salutations distinguées.

Le Directeur Général

المدير العام  
العلمي والتطوير التكنولوجي  
الاستاذ حفيظ اوراق

